



Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de St-Côme-Linière

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement no 427-2025 intitulé « Règlement no 427-2025 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 visant à modifier les dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis ».

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance régulière tenue le 14 juillet 2025 le conseil a adopté le projet de règlement no 149-06 visant à modifier les dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
2. Ce projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Cette consultation se tiendra du 15 juillet 2025 au 8 août 2025 inclusivement.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 11 août 2025, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. L'objet de ce projet de règlement vise à modifier les dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis.
5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

Donné à St-Côme-Linière, ce 15^e jour de juillet 2025

Chantal Poulin
Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidente à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le quinzième jour du mois de juillet 2025, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour de juillet 2025

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière